

# Quelle dynamique pour la **rénovation énergétique aidée** du parc résidentiel privé en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Décembre 2022

Au cours des dernières années, et plus encore depuis le déclenchement de la crise sanitaire, la rénovation énergétique du parc privé s'est imposée comme un enjeu majeur de la politique environnementale nationale. Les objectifs de rénovation énergétique des logements se sont affirmés et le paysage des aides publiques pour les particuliers a profondément évolué dans le sillage de la refonte totale du service public de la rénovation de l'habitat, structurée autour d'une marque unique, France Rénov', et d'un dispositif phare, MaPrimeRénov'.

Cette publication propose, dans un format synthétique, de faire suivre la dynamique de la rénovation énergétique à travers la mobilisation de ce dispositif d'ampleur et de le mettre en perspective avec les autres dispositifs nationaux d'aide à la rénovation du parc de logements privés.

## Objectifs nationaux

- 1 Faire disparaître les passoires thermiques  
D'ici 2028, aucune habitation >330 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire (DPE F et G)

*« À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028, la consommation énergétique, déterminée selon la méthode du diagnostic de performance énergétique, des bâtiments à usage d'habitation n'excède pas le seuil de 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an »*

Article L. 111-10-4-1 du code de la construction et de l'habitation

- 2 Disposer d'un parc résidentiel aux normes BBC  
D'ici 2050, un parc d'habitation ≤80 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire (DPE A et B)

*« Disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes Bâtiment Basse Consommation ou assimilées, à l'horizon 2050, en menant une politique de rénovation thermique des logements concernant majoritairement les ménages aux revenus modestes »*

Article L. 100-4 du code de l'énergie

## Objectifs régionaux

- 1 Rénover le parc de logements existant, massifier la rénovation énergétique des logements et revitaliser les quartiers dégradés

*« Le SRADDET fixe pour objectif de tendre vers la rénovation thermique et énergétique de 50% du parc ancien (construit avant 1975) à l'horizon 2050 »*

Objectif 60 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

# Quel bilan 2021

## pour les dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés ?



### Rappel des dispositifs :



MaPrimeRénov' : prime forfaitaire à destination de tous les propriétaires (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020), avec un barème variable selon les revenus ; l'ouverture aux propriétaires bailleurs s'est faite le 1<sup>er</sup> juillet 2021 (pour des travaux commencés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020). Les copropriétés sont également éligibles depuis le 11 janvier 2021.



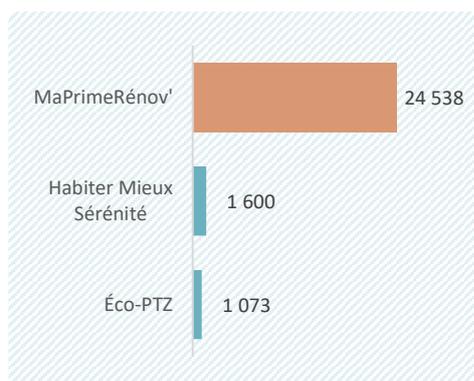
Habiter Mieux Sérénité : ouvert uniquement aux propriétaires modestes ou très modestes, pour des travaux permettant un gain énergétique minimal de 35%. Non cumulable avec MaPrimeRénov'. A partir de 2022, Habiter mieux Sérénité devient MaPrimeRénov' Sérénité et permet toujours aux ménages aux revenus modestes d'obtenir des financements plus avantageux pour leur rénovation globale afin de les encourager à réaliser des travaux les plus ambitieux possibles."



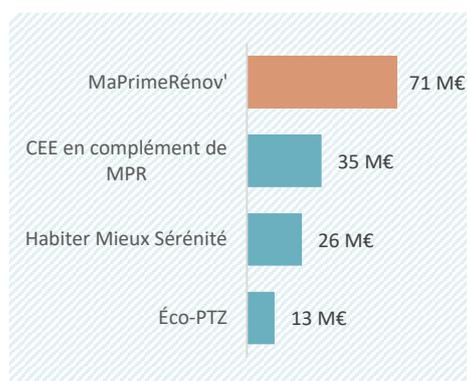
Éco-PTZ : ouvert sans condition de ressources à tous les propriétaires, le prêt s'élève de 7 000 € à 30 000 € selon les travaux financés. Cumulable avec MaPrimeRénov' ou Habiter Mieux, il permet de financer une partie du reste à charge.

- Pour sa première année « complète » d'existence, MaPrimeRénov' a su trouver son public, dépassant très largement en nombre de dossiers engagés Habiter Mieux Sérénité ou l'éco-PTZ.
- MaPrimeRénov', qui subventionne majoritairement des travaux geste par geste, affiche un montant moyen de travaux moins important que Habiter Mieux Sérénité ou l'éco-PTZ, qui eux favorisent les rénovations globales ou les bouquets de travaux. Pour autant, en volume, MaPrimeRénov' a engendré beaucoup plus de travaux et représente le principal dispositif en termes d'activité pour les entreprises du Bâtiment.
- 71 M€ ont été apportés par les pouvoirs publics en 2021 pour alimenter MaPrimeRénov'. Afin de réduire le reste à charge pour les particuliers, ce dispositif d'aide est cumulable avec d'autres dispositifs nationaux ou locaux, et notamment les Certificats d'économie d'énergie (CEE).

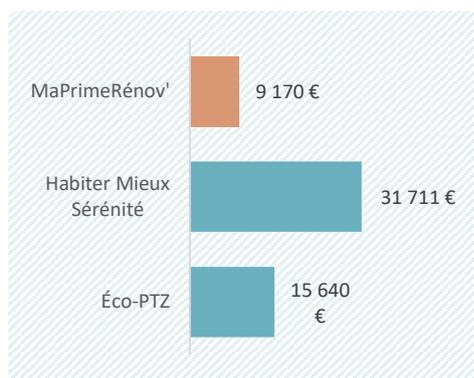
### ● En nombre de dossiers



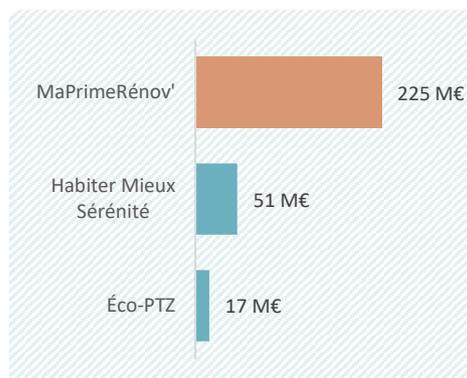
### ● En montant d'aide



### ● Montant moyen de travaux (TTC)



### ● Montant total de travaux (TTC)



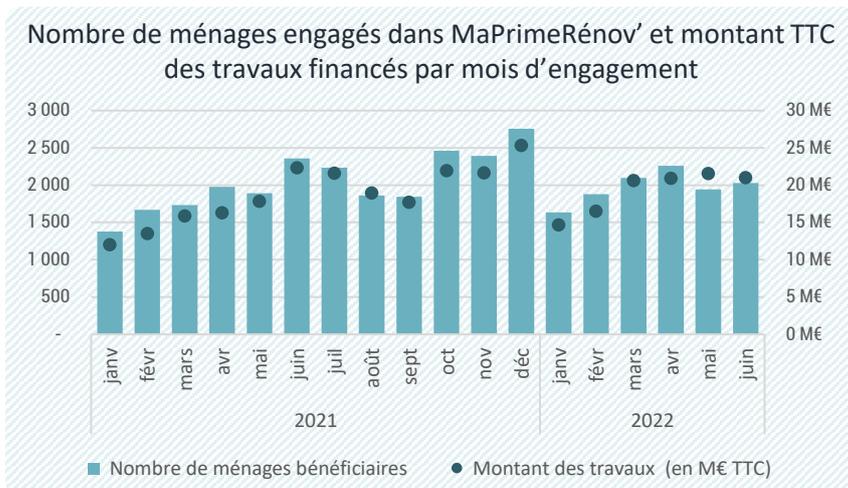
# Quel bilan pour MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ?



## Bilan MaPrimeRénov' dans la région de janvier à fin juin 2022

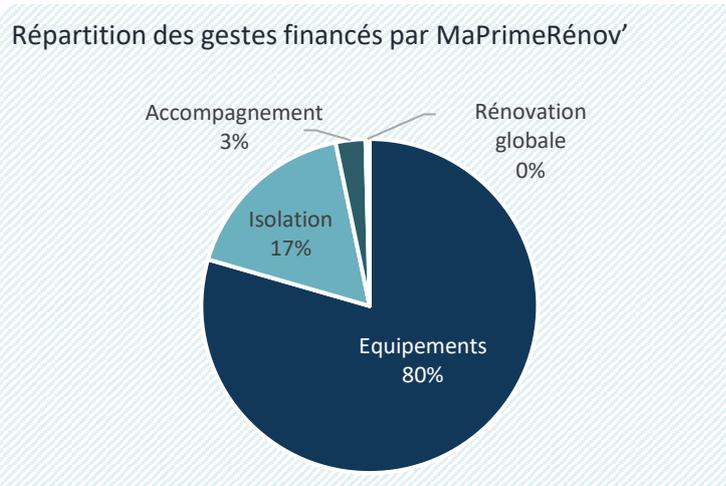
 <b>11 841 ménages</b> engagés	 <b>40,8 M€</b> de primes accordées	<b>Effet levier</b>
 <b>15 242 gestes</b> réalisés (y.c audits énergétiques et bonus)	 <b>115 M€ TTC</b> de travaux	<b>1€</b> de prime versée
		<b>2,8 €</b> de travaux générés

- 11 841 ménages ont engagé une demande de subvention MaPrimeRénov' dans la région au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Soit une hausse de +8% par rapport au nombre de bénéficiaires du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Début 2021 correspondant à l'ouverture du dispositif à l'ensemble des propriétaires comme c'est le cas depuis.
- La montée en puissance de MaPrimeRénov' se voit d'ailleurs tout au long de l'année 2021, avant de marquer un recul au tout début de l'année 2022. Ce recul peut s'expliquer par un effet saisonnier.



À noter que le dispositif est très peu sollicité par les propriétaires bailleurs et les copropriétés : seulement 273 propriétaires bailleurs (soit 2% des demandes de subvention) et aucune copropriété ont demandé MaPrimeRénov' dans la région au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

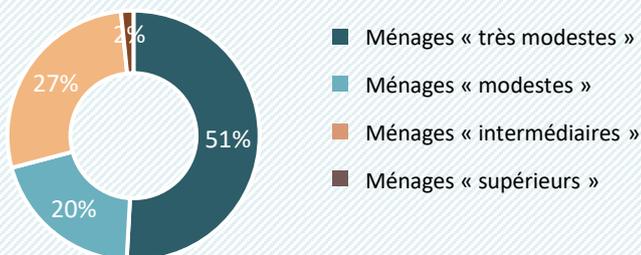
- MaPrimeRénov' a permis au 1<sup>er</sup> semestre 2022 la réalisation de 15 242 gestes de rénovation, pour plus de 115 M€ TTC de travaux.
- Le dispositif est très majoritairement mobilisé pour des changements d'équipement. Ainsi, 80% des gestes financés concernent un changement d'équipement et 17% seulement concernent des actions d'isolation. Enfin, 3% des gestes concernent la réalisation d'audit énergétique ou plus rarement la mobilisation d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO).



# Profil des ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022

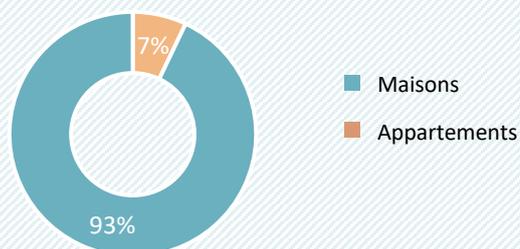


## Répartition des catégories de ménages engagés dans MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022



- 71% des dossiers MaPrimeRénov' engagés au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ont concerné des ménages « modestes » ou « très modestes », alors qu'ils représentent 61% des propriétaires occupants de la région (source CERC PACA d'après la modélisation Siterre d'Énergie Demain – 2019). Prioritairement ciblés par ce dispositif, les ménages modestes restent donc les bénéficiaires majoritaires de ce dispositif.

## Répartition des logements engagés dans MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022



- 93% des dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2021 ont concerné des maisons individuelles, alors qu'elles ne représentent que 63% des résidences principales occupées par un propriétaire dans la région. Cela peut s'expliquer par un passage à l'acte facilité dans les maisons individuelles par rapport à des logements collectifs où le potentiel de travaux est limité.

115 M€

de travaux



9 990 €

Pour des maisons individuelles



9 740 €

Par logement

6 430 €

Pour des appartements



- Du fait d'une surface moyenne plus grande, le montant moyen des travaux est plus élevé pour une maison que pour un appartement (on parle ici des travaux réalisés par le propriétaire dans son appartement).

40,8 M€

de primes versées

47%

de taux de subvention global dont :

35%

Primes MPR

12%

Primes CEE



53%

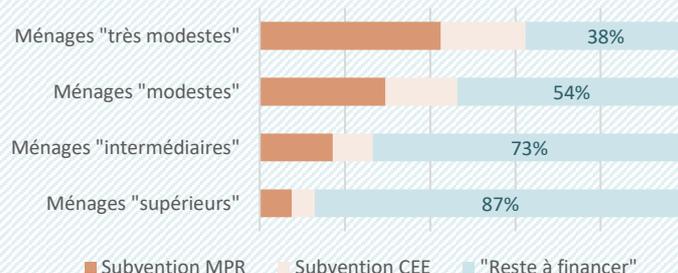
de « reste à financer »

- En moyenne, les travaux éligibles à MaPrimeRénov' sont subventionnés à hauteur de 35% par MaPrimeRénov' et de 12% par des CEE\*. Plus de la moitié des travaux reste donc en moyenne à financer par les ménages ; ce « reste à financer » peut l'être en faisant appel à d'autres aides, comme les aides locales, les aides d'Action Logement, etc. ou en recourant à un éco-prêt à taux zéro.

\*À titre de comparaison, le CITE subventionnait en moyenne 22% du montant des travaux et Habiter Mieux Agilité environ 43% en 2019

- Toutefois, le taux de subvention est évolutif selon le niveau de revenu du ménage bénéficiaire, afin de réduire le reste à charge pour les ménages les plus modestes et les inciter à engager les travaux : ainsi en 2021 le « reste à financer » représentait 38% du montant des travaux pour les ménages « très modestes », mais 87% pour les ménages aux revenus « supérieurs » (pour qui seuls certains travaux d'isolation sont éligibles).

## Répartition des subventions pour les travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeRénov' selon la catégorie du ménage bénéficiaire



Analyse sur la base des ménages bénéficiaires en 2021

Source : ANAH | Traitement CERC PACA

# Quels gestes ont été financés par MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ?

- 80% des gestes subventionnés par MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022 concernaient un changement d'équipement. Deux types d'équipements arrivent largement en tête des travaux les plus réalisés : l'installation d'un poêle à granulés (21% des demandes) et l'installation d'une pompe à chaleur air/eau (21% des demandes également). Le remplacement des fenêtres ou portes fenêtrées (9%) complétant le top 3 des subventions les plus demandées.



## Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et montant moyen par geste (TTC)

Equipements	12093	5 135 €	14 468 €
Poêle à granulés	3269	4 005 €	2 324 €
Pompe à chaleur air / eau	3176	3 050 €	4 777 €
Chauffe-eau solaire individuel	1234	1 480 €	17 014 €
Chauffe-eau thermodynamique	1025	4 049 €	5 721 €
Ventilation double flux	902	7 665 €	4 698 €
Poêle à bûches	750	3 667 €	18 968 €
Dépose de cuve à fioul	591	931 €	
Chaudière à granulés	440		
Chaudière gaz THPE	312		
Foyer fermé, insert	213		
Chauffage solaire combiné	89		
Partie thermique d'un panneau hybride	41		
Chaudière à bûches	24		
Pompes à chaleur géothermique	13		
Réseau de chaleur et de froid	14		
<b>Isolation</b>	<b>2625</b>	<b>6 318 €</b>	<b>16 644 €</b>
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	1382	8 854 €	6 404 €
Isolation des murs par l'extérieur	676		10 071 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	307		
Isolation des murs par l'intérieur	229		
Isolation de la toiture-terrasse	31		
<b>Accompagnement</b>	<b>434</b>	<b>1 219 €</b>	<b>1 928 €</b>
Audit énergétique	411		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	23		
<b>Rénovation globale</b>	<b>60</b>		<b>30 354 €</b>
Autres	7		
<b>Total</b>	<b>15212</b>		

- À noter que les demandes de subvention pour une rénovation globale restent rares, avec à peine 60 demandes enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2022 (dont 46 avec bonus BBC).
- Les rénovations globales sont éligibles uniquement pour les ménages aux revenus « intermédiaires » ou « supérieurs ». Pour les ménages modestes et très modestes, les rénovations globales sont soutenues par le dispositif MaPrimeRénov' Sérénité géré par l'ANAH également. Ainsi, au 1<sup>er</sup> semestre 2022, 501 logements ont engagé une rénovation énergétique dans le cadre de MaPrimeRénov' Sérénité et on atteint un gain énergétique moyen de 54%.

**Rénovations globales 60**

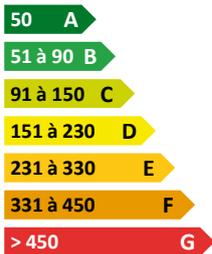
# Zoom sur les bonus « BBC » et « Sorties de passoire énergétique »



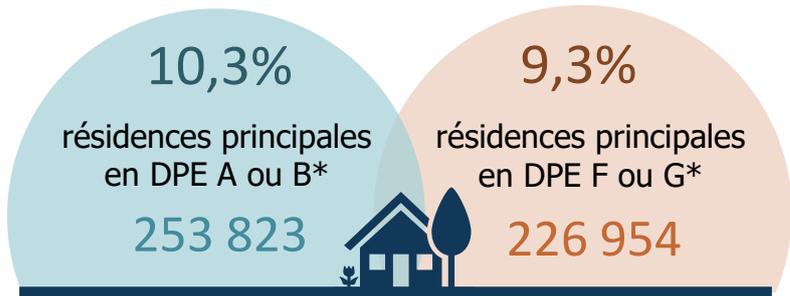
Deux bonifications peuvent être accordées aux ménages demandant une subvention MaPrimeRénov' : un bonus « sortie de passoire énergétique » lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de « passoire thermique » (étiquette F et G du DPE avant travaux), et un bonus « BBC » lorsque le logement atteint après travaux le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation, soit l'atteinte d'une étiquette énergétique A ou B du DPE). Le montant de ces bonus varie entre 500 € et 1 500 € selon les revenus du ménage. Les deux bonus peuvent être cumulables.

## Situation 2022 du parc régional de résidences principales

Logement économe



Logement énergivore



Sources : SDES, ADEME | Traitement Réseau des CERC

## Avec MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022

### Bonus « sortie de passoire »

Parmi les 11 841 ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022, seuls 7 ont obtenu un bonus pour sortie de passoire énergétique (dont 5 dans le cadre d'une rénovation globale). Un volume infime au regard des 226 954 résidences principales considérées comme des passoires énergétiques dans la région\*.

\*Estimation faite avec le moteur de calcul des étiquettes énergétiques en vigueur en 2022.



### Bonus BBC rénovation



Parmi les 11 841 ménages ayant bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' au 1<sup>er</sup> semestre 2022, 47 ont obtenu un bonus BBC (dont 46 dans le cadre d'une rénovation globale).

À titre de comparaison, le label BBC-rénovation permettant de valoriser les opérations de rénovation atteignant ce niveau de performance a été demandé par 8 791 logements depuis 2010 dans la région. Il s'agit très majoritairement d'opérations collectives, portées essentiellement par les bailleurs sociaux. Mais ce label est très rare en maison individuelle.



Nombre de demandes de label BBC-rénovation dans la région depuis 2010  
Source : Effinergie

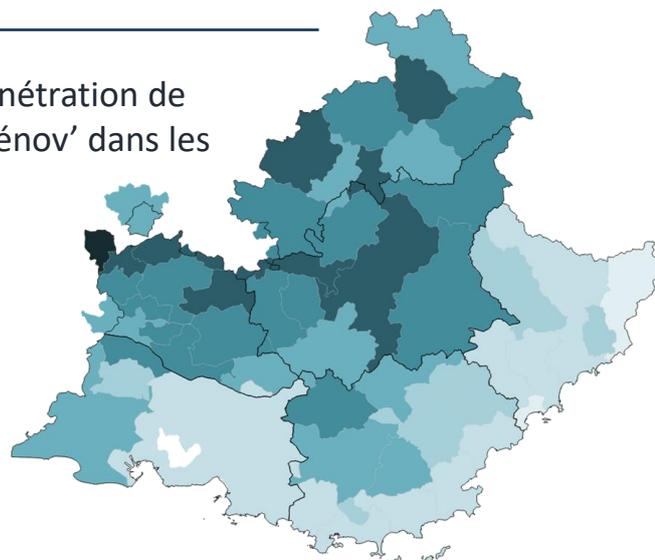
Maisons individuelles pures	6
Maisons individuelles groupées	10
Logements collectifs	8 775

Sources : Effinergie et ANAH | Traitement CERC PACA

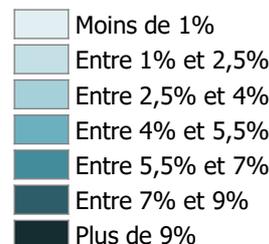
# Zoom sur la sollicitation de MaPrimeRénov' par intercommunalités



## Taux de pénétration de MaPrimeRénov' dans les territoires



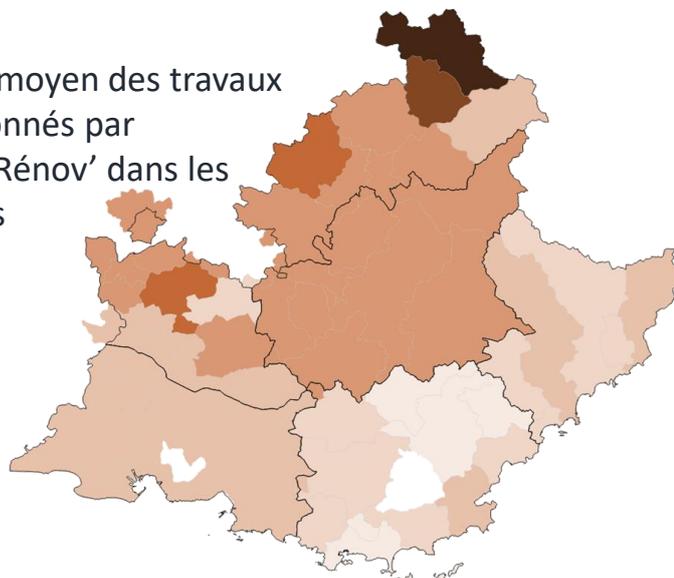
Pourcentage de propriétaires occupants engagés dans une subvention MaPrimeRénov' par intercommunalités depuis début 2021



- Les territoires ruraux des Alpes et du Vaucluse présentent le taux de pénétration de MaPrimeRénov' le plus élevé de la région. La forte proportion de maisons individuelles parmi les résidences principales dans ces territoires peut expliquer en partie cette répartition. À l'inverse, c'est sur le littoral, et notamment dans les Alpes-Maritimes (territoire très dense avec le taux de maisons individuelles en résidence principale le plus bas du pays hors Île-de-France), que la proportion de propriétaires occupants engagés dans une subvention MaPrimeRénov' est la plus faible.

*Cette répartition du taux de pénétration s'observait déjà pour le CITE, et se retrouve également pour les autres dispositifs d'aide à la rénovation énergétique.*

## Montant moyen des travaux subventionnés par MaPrimeRénov' dans les territoires



Montant moyen des travaux (TTC) réalisés depuis début 2021 dans le cadre de MaPrimeRénov' par intercommunalités



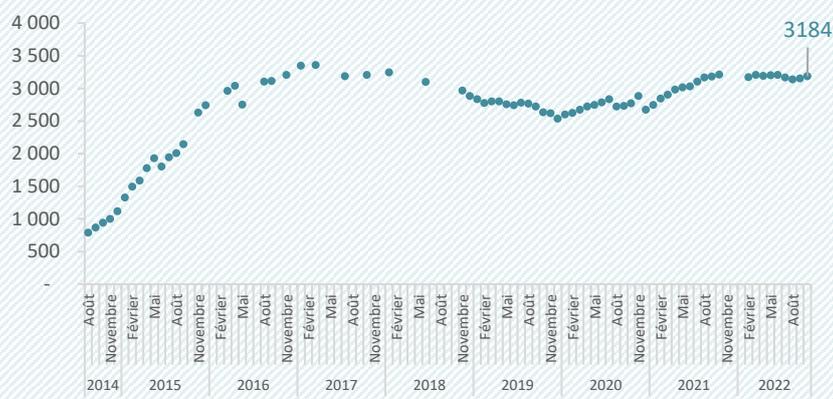
- C'est également dans les territoires alpins et le Vaucluse que le montant moyen de travaux est le plus élevé. Cela s'explique par la sur-représentation dans les territoires alpins notamment des gestes les plus coûteux : plus de 60% des primes versées depuis début 2021 dans la région pour l'installation de chaudières à granulés, pompes à chaleur géothermique et chauffages solaires combinés (soit les gestes éligibles à MaPrimeRénov' au coût moyen le plus élevé) sont en effet allées à des ménages des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes ou du Vaucluse, alors que ces derniers représentent moins de 40% des dossiers engagés dans la région.

# Quelle mobilisation de la filière face à ce paysage des aides ?

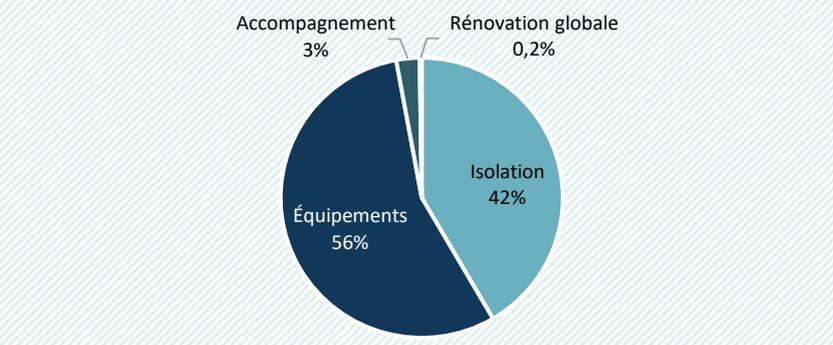


- En 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE Travaux s'est stabilisé à un niveau historiquement haut, au-dessus des 3 000 unités, plafond qui n'avait plus été dépassé depuis l'été 2018. La refonte des dispositifs incitatifs début 2021, avec une éco-conditionnalité accrue, semble donc avoir eu un impact positif sur la mobilisation des entreprises du bâtiment.
- 56% des signes RGE Travaux recensés à fin octobre 2022 dans la région concernent des changements d'équipements, contre 42% pour les travaux d'isolation. MaPrimeRénov', qui finance le changement d'équipement dans près de 80% des cas, semble donc clairement impacter les qualifications pour les professionnels, puisque c'est la première fois depuis la création du label RGE que les signes concernant les changements d'équipements sont majoritaires (l'isolation, fortement soutenue par le CITE, concernait par exemple 60% des signes RGE Travaux recensés dans la région entre 2017 et 2018). Et cette tendance tend même à s'accroître, puisque l'isolation représentait encore 53% des signes RGE Travaux au début de l'année 2021 et 45% en début d'année 2022.
- De fait, en un an, les signes RGE Travaux portant sur l'isolation ont perdu plus de 17% de leur volume, quand les signes RGE Travaux concernant les changements d'équipements sont restés globalement stables
- L'installation d'une ventilation mécanique et la réalisation d'audits énergétiques, fortement soutenus par MaPrimeRénov', correspondent aux signes qui ont le plus progressé en 1 an. Les signes concernant les projets complets de rénovation progressent également mais restent encore marginaux.
- Par ailleurs, les tarifs de rachat et la prime d'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque sont conditionnés au recours à une entreprise RGE, ce qui a permis de fortement augmenter le nombre d'installateurs photovoltaïque RGE.

Evolution du nombre d'entreprises possédant un signe RGE Travaux dans la région



Répartition des domaines de travaux RGE à fin octobre 2022



Nombre de signes RGE Travaux

	à fin octobre 2022	Evol. 1 an
Parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée	774	-9%
Isolation par l'interieur des murs, rampants de toiture et plafonds	556	-14%
Isolation des planchers de combles perdus	444	-23%
Isolation des murs par l'exterieur	275	-8%
Isolation des planchers sur local non chauffé	264	-37%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'exterieur	256	-14%
Parois vitrées en toiture	111	-18%
<b>Total isolation</b>	<b>2 680</b>	<b>-17%</b>
Pompe à chaleur chauffage	1 001	4%
Pompe à chaleur eau chaude	995	3%
Chaudière micro-cogénération gaz	483	-15%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	304	2%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	187	-17%
Panneaux photovoltaïques	181	25%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	165	4%
Chauffage / eau chaude solaire	141	-1%
Ventilation mécanique	118	18%
Forage géothermique	3	-25%
<b>Total équipements</b>	<b>3 578</b>	<b>0%</b>
Audit énergétique	172	41%
Projet complet de rénovation	15	36%
<b>Total</b>	<b>6 445</b>	<b>-7%</b>

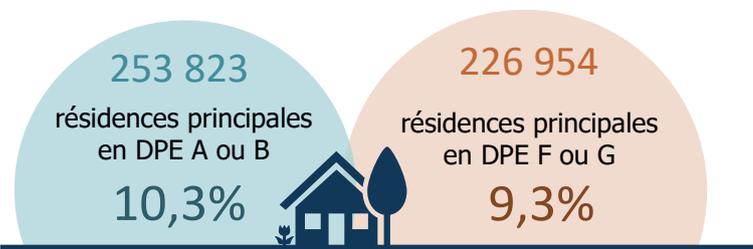
Source : Ademe | Traitement CERC PACA

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



## État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC » Passoires thermiques



## Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022

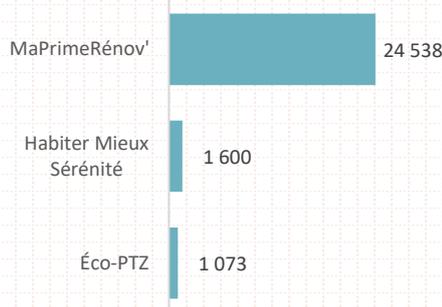


3 184 entreprises RGE

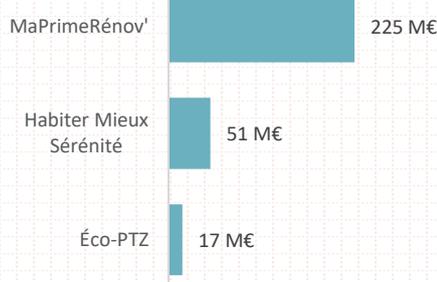
## Bilan 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

### En nombre de dossiers



### En montant total de travaux



## Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

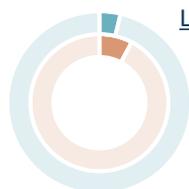
### Profil des bénéficiaires au 1S 2022



11 841 ménages bénéficiaires au 1S 2022



### La région pèse :



- 4% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble du pays (depuis début 2021)
- 8% des ménages du pays

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 93% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

alors qu'elles pèsent 63% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 75% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 56% des propriétaires occupants de la région

### Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	15 242
Montant de travaux TTC	115 M€
Montant d'aide MPR	41 M€



Top 3

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



## État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC » Passoires thermiques

3 626  
résidences principales  
en DPE A ou B

5%



18 296  
résidences principales  
en DPE F ou G

25%

## Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022

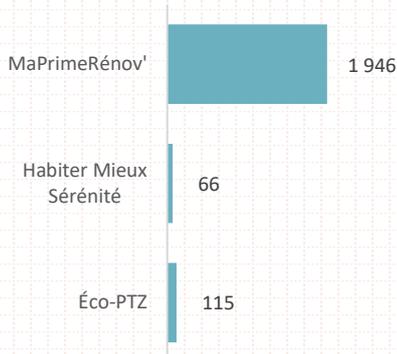


195  
entreprises RGE

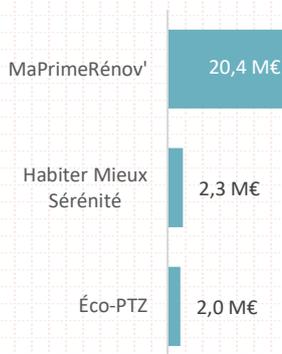
## Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

### En nombre de dossiers



### En montant total de travaux

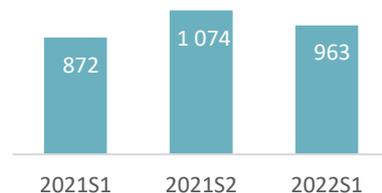


## Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

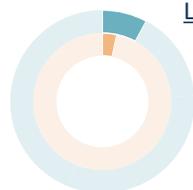
### Profil des bénéficiaires au 1S 2022



963 ménages  
bénéficiaires au 1S 2022



### Le département pèse :



- 8% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)
- 3% des ménages de la région

➤ 96% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 95% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

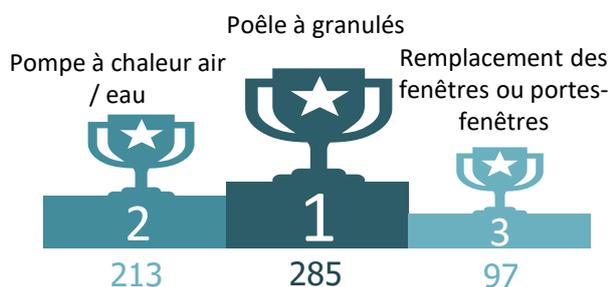
alors qu'elles pèsent 88% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 74% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 66% des propriétaires occupants de la région

### Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	1 272	8% du total régional
Montant de travaux TTC	10,6 M€	9% du total régional
Montant d'aide MPR	4,0 M€	10% du total régional



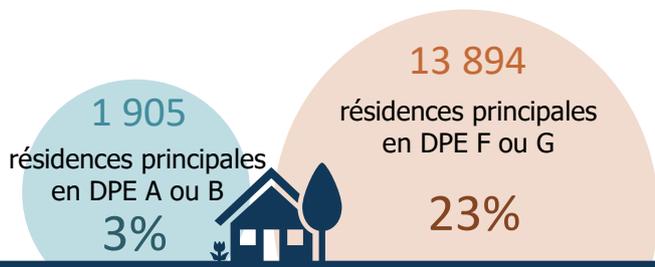
Top 3

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



## État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC » Passoires thermiques



## Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022

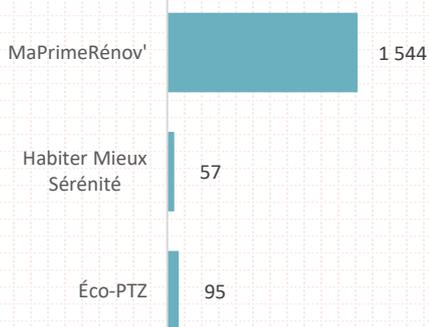


232 entreprises RGE

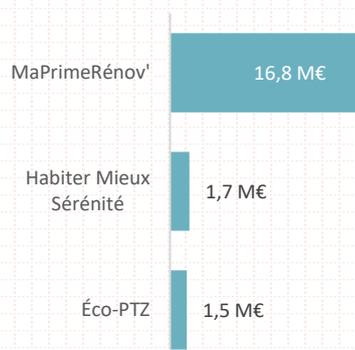
## Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

### En nombre de dossiers



### En montant total de travaux

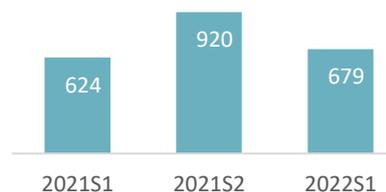


## Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

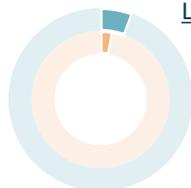
### Profil des bénéficiaires au 1S 2022



679 ménages bénéficiaires au 1S 2022



### Le département pèse :



- 6% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)
- 3% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 89% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

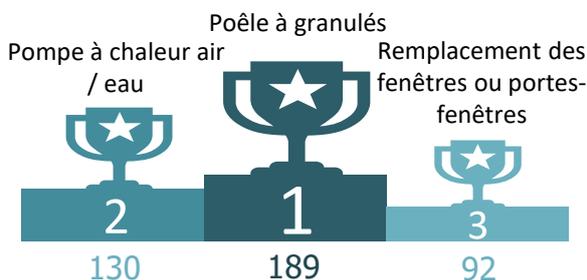
alors qu'elles pèsent 75% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 70% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 63% des propriétaires occupants de la région

### Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	840	6% du total régional
Montant de travaux TTC	7,6 M€	7% du total régional
Montant d'aide MPR	2,4 M€	6% du total régional



Sources : SDES, ADEME, ANAH, SGFGAS, DGFiP

Traitements : Réseau des CERC et CERC PACA

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

## Alpes-Maritimes



### État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC »

Passoires thermiques

42 832

résidences principales en DPE A ou B

8%



47 915

résidences principales en DPE F ou G

9%

### Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022



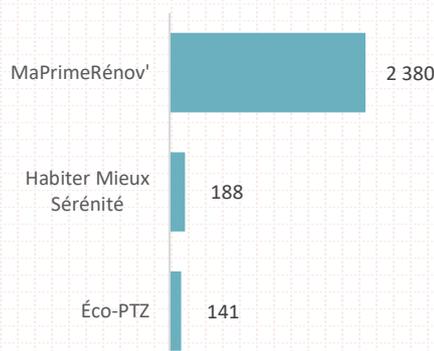
546

entreprises RGE

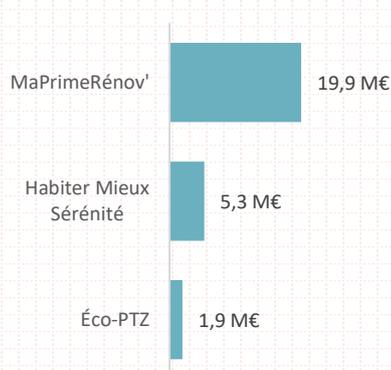
### Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



### Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires au 1S 2022



**1 152 ménages** bénéficiaires au 1S 2022



Le département pèse :



- 10% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)
- 22% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des **propriétaires occupants**

➤ 80% des bénéficiaires vivent en **maison individuelle**

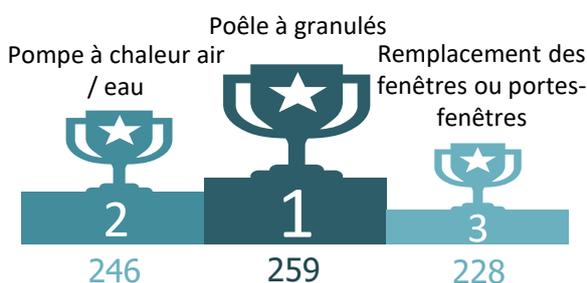
alors qu'elles pèsent **39%** chez les propriétaires occupants de la région

➤ 68% des bénéficiaires sont des **ménages modestes**

alors qu'ils représentent **50%** des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	1 361	9% du total régional
Montant de travaux TTC	10,5 M€	9% du total régional
Montant d'aide MPR	3,3 M€	8% du total régional



Sources : SDES, ADEME, ANAH, SGFGAS, DGFiP

Traitements : Réseau des CERC et CERC PACA

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

## Bouches-du-Rhône



### État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC »

Passoires thermiques

110 447

résidences principales en DPE A ou B

11%

67 924

résidences principales en DPE F ou G

7%



### Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022



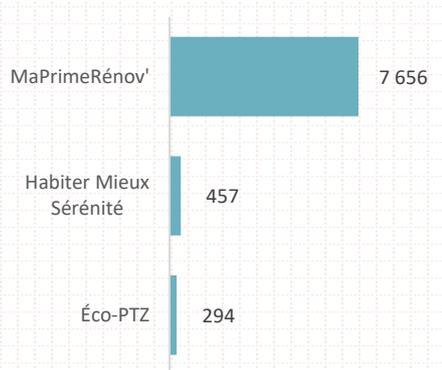
1 018

entreprises RGE

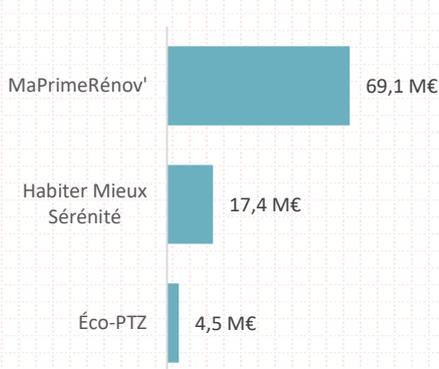
### Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



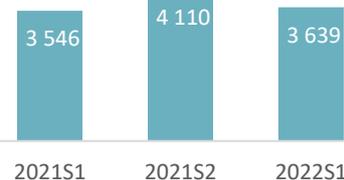
### Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires au 1S 2022



3 639 ménages

bénéficiaires au 1S 2022



Le département pèse :



31% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)

39% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 93% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

alors qu'elles pèsent 61% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 69% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 54% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	4 786	31% du total régional
Montant de travaux TTC	35,8 M€	31% du total régional
Montant d'aide MPR	12,5 M€	31% du total régional



Top 3

Sources : SDES, ADEME, ANAH, SGFGAS, DGFiP

Traitements : Réseau des CERC et CERC PACA

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'



Var



## État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC » Passoires thermiques

78 379

résidences principales en DPE A ou B

15%

32 783

résidences principales en DPE F ou G

6%



## Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022



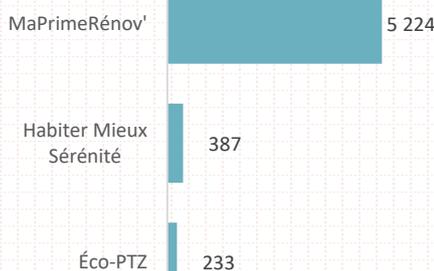
652

entreprises RGE

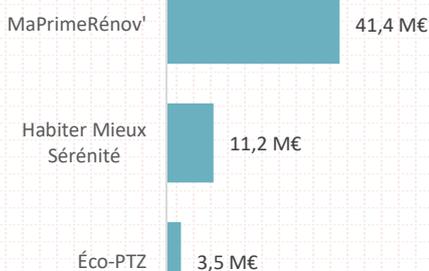
## Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux



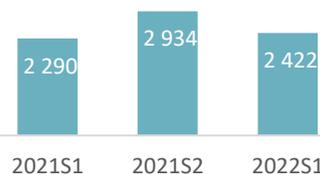
## Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires au 1S 2022



2 422 ménages

bénéficiaires au 1S 2022



Le département pèse :



- 21% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)
- 21% des ménages de la région

➤ 98% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 93% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

alors qu'elles pèsent 70% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 68% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 57% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

Nombre de gestes financés	2 912	19% du total régional
Montant de travaux TTC	19,9 M€	17% du total régional
Montant d'aide MPR	7,3 M€	18% du total régional



Top 3

# Analyse territoriale de la dynamique de MaPrimeRénov'

Vaucluse



## État des lieux du parc résidentiel en 2022

Parc « BBC » Passoires thermiques

16 635  
résidences principales  
en DPE A ou B  
6%

46 142  
résidences principales  
en DPE F ou G

17%



## Nombre de RGE Travaux

À fin octobre 2022

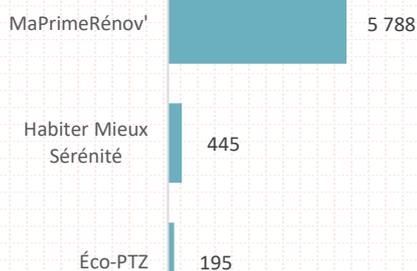


541  
entreprises RGE

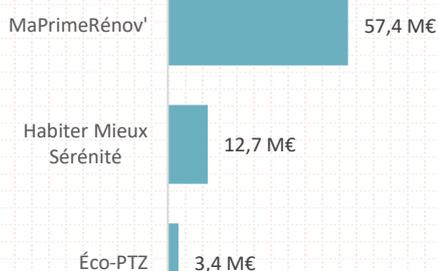
## Bilan annuel 2021

des dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique du parc de logements privés

En nombre de dossiers



En montant total de travaux

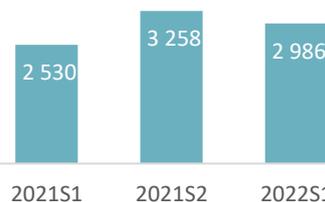


## Bilan au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de MaPrimeRénov'

Profil des bénéficiaires au 1S 2022



2 986 ménages  
bénéficiaires au 1S 2022



Le département pèse :



- 24% des ménages ayant obtenu MaPrimeRénov' sur l'ensemble de la région (depuis début 2021)
- 11% des ménages de la région

➤ 97% des bénéficiaires sont des propriétaires occupants

➤ 98% des bénéficiaires vivent en maison individuelle

alors qu'elles pèsent 89% chez les propriétaires occupants de la région

➤ 75% des bénéficiaires sont des ménages modestes

alors qu'ils représentent 65% des propriétaires occupants de la région

Travaux financés par MaPrimeRénov' au 1S 2022

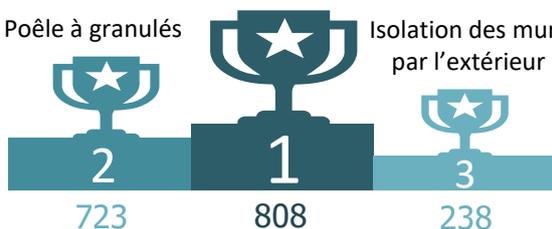
Nombre de gestes financés	4 071	27% du total régional
Montant de travaux TTC	31,0 M€	27% du total régional
Montant d'aide MPR	11,3 M€	28% du total régional

Pompe à chaleur air / eau

Top 3

Poêle à granulés

Isolation des murs par l'extérieur



# AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES DE LA CERC :



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.